

FEVRIER 2025

## LES BREVES DE L'IWEPS

N°3

L'analyse de contribution : une approche pour évaluer l'impact d'une politique publique

### RÉSUMÉ

Évaluer l'impact d'une politique publique n'est pas chose aisée, surtout quand la politique publique est complexe. L'analyse de contribution est particulièrement adaptée pour prendre en compte cette complexité de la politique car elle part du postulat que c'est souvent une combinaison de plusieurs causes – dont les pouvoirs publics espèrent que la politique publique fait partie – qui explique un changement.

L'analyse de contribution se base sur l'élaboration d'une théorie du changement d'une politique publique. Cette théorie est ensuite mise à l'épreuve à l'aide de méthodes quantitatives ou qualitatives de collecte

et d'analyse des données. Enfin, la théorie du changement est révisée si les résultats tirés des analyses y incitent.

Sa réalisation en 6 étapes met en évidence les changements consécutifs à la mise en œuvre d'une politique publique et leurs enchaînements. Elle cherche également à déterminer comment et pourquoi la politique publique a contribué à ces changements. L'analyse de contribution fournit donc des informations utiles sur ce qui participe ou pas aux changements, ouvrant ainsi la voie à un ajustement de la politique publique pour en améliorer l'impact.

## COLOPHON

Auteurs : **Mathieu Mosty** (IWEPS)

Édition : **Aurélie Hendrickx** (IWEPS)  
**Lise Gobert** (stagiaire à l'IWEPS)

Editeur responsable : **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Dépôt légal : D/2025/10158/01

Création graphique : **Deligraph**  
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,  
moyennant mention de la source.

---

### IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la  
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2  
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

[info@iweps.be](mailto:info@iweps.be)

# Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement Sébastien Brunet, Evelyne Istace, Muriel Fonder, Virginie Louis et Sile O'Dorchain d'avoir lu et commenté les précédentes versions de ce document. Leurs contributions avisées en ont assurément amélioré la qualité.

## 1 Introduction

L'analyse de contribution fait partie des approches disponibles en évaluation d'impact d'une politique publique. Elle est utilisée, d'une part, pour identifier les changements consécutifs à la mise en œuvre d'une politique publique et leurs enchaînements et, d'autre part, pour déterminer si la politique publique a contribué à ces changements et, le cas échéant, comment et pourquoi. L'analyse de contribution fournit donc des informations utiles sur ce qui participe ou pas aux changements, ouvrant ainsi la voie à un ajustement de la politique publique pour en améliorer l'impact.

Cette Brève explique d'abord les fondements de l'analyse de contribution. Les six étapes de mise en œuvre de cette approche basée sur la théorie sont ensuite développées. Ces dernières années, l'IWEPS a réalisé deux évaluations mobilisant une analyse de contribution<sup>1</sup>. Prenant appui sur ces expériences et sur une partie de la littérature parcourue sur ce sujet, de « bonnes pratiques » sont proposées dans des encadrés au fil des six étapes.

## 2. Fondements de l'analyse de contribution

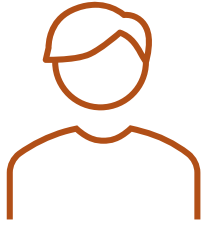
Juger de l'impact d'une politique publique n'est pas chose aisée, surtout quand la politique publique étudiée est complexe : par exemple, lorsque sa chaîne de mise en œuvre est longue et implique une multitude d'actions, d'acteurs et d'institutions, quand ses niveaux de contexte sont multiples<sup>2</sup>, ses effets nombreux et leurs mesure et interprétation délicates.

L'analyse de contribution est particulièrement adaptée pour prendre en compte cette complexité dans la compréhension des causes qui produisent les changements observés : « *L'analyse de contribution [...] est à l'aise avec l'idée qu'un ensemble de causes, plutôt qu'un instrument politique unique, est à l'origine des changements attendus ; et qu'une contribution peut être mineure tout en étant nécessaire aux changements* » (Delahais et Toulemonde 2017, in Delahais et al., 2020, notre traduction). L'analyse de contribution part du postulat que les activités de la politique publique sont rarement la cause unique d'un changement et que c'est souvent une combinaison de plusieurs causes (appelée un « paquet causal ») – dont les pouvoirs publics espèrent que la politique publique fait partie – qui explique un changement. Montrer que la mise en œuvre des activités de la politique publique est une cause contributive au changement consiste alors à montrer que le paquet causal est probablement suffisant pour produire le changement et que chaque élément de ce paquet causal est probablement nécessaire (Mayne, 2015).

---

<sup>1</sup> L'évaluation du service citoyen en Wallonie (<https://www.iweps.be/publication/evaluation-du-service-citoyen-developpement-personnel-et-cohesion-sociale-au-coeur-des-changements-pour-ses-jeunes-participants/>) et l'évaluation des expériences pilotes de sécurisation du paiement des loyers (<https://www.iweps.be/publication/developper-experiences-pilotes-de-securisation-paiement-loyers/>).

<sup>2</sup> Par exemple, la politique publique s'applique dans des contextes territoriaux, culturels ou politiques différents.



Partant du constat d'une complexité croissante des politiques publiques et de leurs contextes de mise en œuvre, **John Mayne** a développé l'analyse de contribution au tournant des années 2000 pour mieux tenir compte de cette complexité dans les évaluations d'impact. Conseiller indépendant sur la performance dans le secteur public et expert en évaluation, John Mayne a été intronisé en 2006 membre titulaire de la Société canadienne d'évaluation et a pendant 20 ans œuvré à la diffusion de cette approche en publiant de nombreux papiers sur le sujet.

L'analyse de contribution diminue l'incertitude sur la contribution d'une politique publique aux changements observés, en cherchant à savoir comment et pourquoi la politique a produit ces changements et en tenant compte de la contribution d'autres facteurs que la politique à ces changements.

L'analyse de contribution se base sur l'élaboration d'une théorie du changement d'une politique publique (*Theory-building*). Cette théorie est ensuite mise à l'épreuve à l'aide de méthodes quantitatives ou qualitatives de collecte et d'analyse des données<sup>3</sup> (*Theory-testing*). Enfin, la théorie du changement est révisée si les résultats tirés des analyses y incitent. Par conséquent, l'analyse de contribution « ne vise pas tant à attribuer un changement observé à l'intervention évaluée, qu'à renforcer le degré de confiance que l'on peut avoir dans sa contribution aux changements parmi d'autres facteurs explicatifs » (Quadrant Conseil, 2017).

La section suivante s'intéresse aux six étapes de mise en œuvre d'une analyse de contribution. John Mayne, qui a imaginé ces étapes, ne les a jamais mises en pratique à notre connaissance. Or, les évaluateurs font souvent face à des contraintes du terrain qui peuvent compliquer la mise en œuvre rigoureuse de ces six étapes. Ceci nous amène à une première « bonne pratique » à l'adresse de l'évaluateur.

L'évaluateur doit être en recherche permanente du meilleur équilibre entre les contraintes du terrain et le respect des prescrits méthodologiques énoncés par les théoriciens de l'analyse de contribution.

### 3. Étapes de mise en œuvre de l'analyse de contribution

La description des six étapes de mise en œuvre de l'analyse de contribution est largement inspirée des propositions de John Mayne et de Quadrant Conseil<sup>4</sup> en la matière. Un exemple concret de mise en œuvre de ces six étapes est disponible dans le rapport de l'évaluation du service citoyen en Wallonie, réalisé par l'IWEPS<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Par « données », nous entendons ici des informations brutes qui peuvent être collectées, stockées ou traitées pour être analysées. Ces données peuvent se présenter sous différentes formes, comme des chiffres, des textes, des images, des vidéos ou des sons.

<sup>4</sup> Société coopérative et participative spécialisée dans l'évaluation de l'action publique, l'accompagnement et la formation.

<sup>5</sup> Ce rapport est disponible à l'adresse suivante : <https://www.iweps.be/publication/evaluation-du-service-citoyen-developpement-personnel-et-cohesion-sociale-au-coeur-des-changements-pour-ses-jeunes-participants/>

FIGURE 1 : LES SIX ETAPES DE L'ANALYSE DE CONTRIBUTION



## ÉTAPE 1 : FORMULER LES QUESTIONS CAUSALES



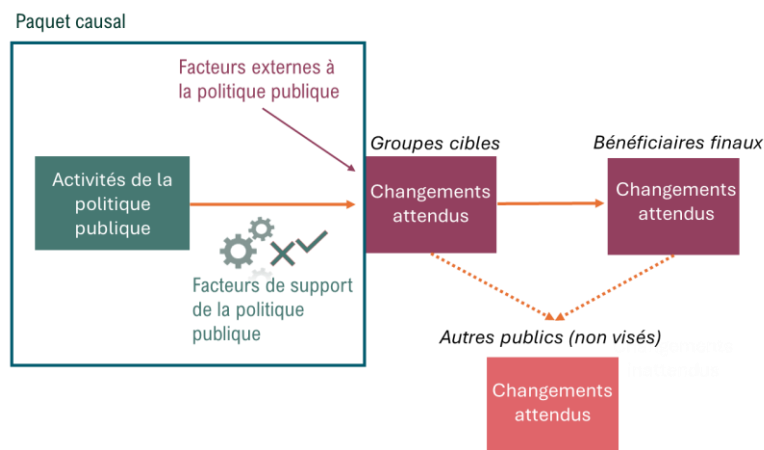
Au départ de toute analyse de contribution, on trouve la formulation des questions d'évaluation. Souvent, c'est le commanditaire de l'évaluation qui les énonce. S'il souhaite d'une part savoir si on observe les changements attendus à la suite de la mise en œuvre de la politique et, d'autre part, obtenir des informations sur la contribution de la politique et d'autres facteurs que la politique aux changements observés, alors l'analyse de contribution est particulièrement indiquée pour répondre à ses besoins.

L'évaluateur doit prendre le soin de s'assurer que les questions d'évaluation exprimées par le commanditaire soient précises et explicites et qu'une évaluation pourra y apporter des réponses fiables. Par ailleurs, si les questions d'évaluation portent sur l'ensemble des changements (c'est-à-dire ceux attendus par les concepteurs mais également ceux auxquels ils ne s'attendent pas), alors l'évaluateur doit également faire porter ses recherches des paquets causaux sur les changements inattendus (cf. étapes suivantes). En particulier, il est crucial de déterminer ce qui cause les changements inattendus négatifs afin, le cas échéant, de réfléchir à des actions visant à diminuer leur intensité ou leur fréquence.

## ÉTAPE 2 : DÉVELOPPER LA THÉORIE DU CHANGEMENT

L'étape 2 de l'analyse de contribution consiste à développer une représentation de la théorie du changement de la politique évaluée. Il n'existe pas d'accord unanime sur ce que contient une théorie du changement. Dans le cadre de cette Brève, nous nous référons à la définition générale fournie par Mayne (2015) : « *Les théories du changement représentent comment et pourquoi une politique publique devrait contribuer (a contribué) à un résultat attendu* » (Notre traduction).

FIGURE 2 : REPRÉSENTATION D'UNE THÉORIE DU CHANGEMENT ATTENDU



Source : adaptée de Quadrant Conseil (2019), Identifier, formuler et tester des hypothèses causales

La figure 2 est centrée sur les changements attendus<sup>6</sup> par les concepteurs de la politique publique. L'évaluateur construit la représentation de la théorie du changement en trois temps : (1) D'abord, il recense les changements attendus consécutifs à la mise en œuvre de la politique pour les différents publics<sup>7</sup> ; (2) Ensuite, il décrit les facteurs de support. Il s'agit des éléments relatifs aux activités de la politique publique et qui devraient contribuer aux changements. L'évaluateur cherche donc ici à savoir pourquoi et comment les activités de la politique devraient générer les changements attendus chez le ou les groupes-cibles ; (3) Enfin, il établit les facteurs externes qui pourraient participer à la production des changements. Les facteurs externes sont ceux qui ne sont pas intrinsèquement liés à la politique publique évaluée comme les contextes culturels, socioéconomiques ou institutionnels dans lesquels la politique opère, des caractéristiques propres aux participants à la politique<sup>8</sup> ou d'autres politiques publiques.

Pour illustrer le schéma, prenons le cas d'une formation pour les demandeurs d'emploi (activité de la politique publique). Un changement attendu est le développement des compétences des participants à la formation. Des exemples de facteurs de support qui peuvent contribuer à ce changement sont l'enthousiasme et la pédagogie du formateur, la qualité des équipements et du matériel de formation ; tandis qu'un exemple de facteur externe est le niveau et le type de motivation des participants.

La construction de la théorie doit également s'appuyer sur les aspects immatériels qui fondent la politique publique : le paradigme de l'action publique dans lequel la politique s'inscrit<sup>9</sup> (qui explique notamment pourquoi elle devrait fonctionner), les valeurs qu'elle promeut, les normes qu'elle édicte, etc.

Le corpus documentaire nécessaire à l'évaluateur pour construire cette théorie du changement attendu est notamment constitué de textes juridiques, de documents programmatiques, de procédures de mise en œuvre ou de textes politico-administratifs. Ce corpus documentaire est régulièrement complété par des entretiens avec des concepteurs et opérateurs de mise en œuvre de la politique ou par toute autre donnée utile à la constitution de cette théorie.

<sup>6</sup> Les concepteurs s'attendent à des changements globalement positifs pour les bénéficiaires finaux puisqu'il s'agit du groupe dont la politique publique veut améliorer la situation. Pour les autres groupes (les groupes-cibles et les publics non visés par la politique), les changements attendus par les concepteurs peuvent être globalement positifs ou globalement négatifs.

<sup>7</sup> Dans la figure, chaque cadre de changements attendus peut refléter plusieurs changements attendus (séquentiels ou parallèles).

<sup>8</sup> Hors caractéristiques des participants dictées par la politique elle-même. Un exemple de caractéristique dictée par la politique est une tranche d'âge (comme dans le cas d'une politique de réduction des cotisations patronales qui vise comme groupe-cible les travailleurs de 50 ans ou plus).

<sup>9</sup> Par exemple, depuis les années 90, les états européens ont progressivement fait basculer leur politique sociale du paradigme de l'État-providence vers le paradigme de l'État social actif.

Certains experts en analyse de contribution suggèrent d'ajouter des changements inattendus et des explications alternatives aux changements dans cette représentation. Il s'agit de changements et d'explications aux changements que les concepteurs n'ont pas évoqués mais que, par exemple, des experts jugent plausibles. L'option retenue ici est de circonscrire la représentation de la théorie du changement aux changements attendus et aux explications attendues.

Pour se prémunir du biais de confirmation, qui consiste à favoriser davantage les données qui valide une théorie plutôt que celle qui pourrait la contester, l'évaluateur doit tout de même se démarquer de la représentation de la théorie du changement attendu en formulant d'autres changements que ceux attendus ou des explications alternatives qui lui apparaissent plausibles, pour pouvoir ensuite les tester sur le terrain (étape suivante).

### ÉTAPE 3 : COLLECTER ET ANALYSER LES DONNÉES



Une fois la théorie du changement attendu représentée et les alternatives rédigées, l'évaluateur met chaque élément à l'épreuve du terrain, avec pour objectif de réviser la théorie lorsque les résultats des analyses ne sont pas en phase avec ce qu'elle postule. L'évaluateur va donc collecter et analyser les données à charge ou à décharge à la fois des éléments de la théorie du changement attendu mais également des alternatives formulées.

Pour y parvenir, l'évaluateur sélectionne les méthodes de collecte et d'analyse qu'il juge nécessaires pour aboutir à des résultats crédibles sur la validité des éléments de la théorie du changement attendu. Toutes les méthodes qualitatives ou quantitatives de collecte et d'analyse des données sont candidates : enquêtes, données administratives, entretiens individuels ou collectifs, observations, études de cas, analyses documentaires ou encore analyses statistiques.

Afin de réduire le biais de confirmation, l'évaluateur doit veiller à garder un questionnement ouvert qui laissera une place à l'émergence de changements inattendus ou d'explication alternative. Faire de l'analyse de contribution une démarche itérative est essentiel pour garder ce questionnement ouvert. En effet, les allées et retours réguliers entre collecte et analyse des données ouvrent parfois de nouveaux champs d'exploration (i.e. des alternatives à la théorie) ou permettent d'approfondir certains éléments de la théorie et d'en améliorer la compréhension.

Comme le suggèrent Delahais et Toulemonde (2012), il s'agit de procéder à rebours : d'abord, on vérifie si le changement attendu est observé ; ensuite, on se demande si des activités de la politique publique ont contribué à ce changement et, si oui, comment et pourquoi ; dans un troisième temps, on interroge la présence de facteurs externes et leur contribution au changement ; enfin, on s'assure que tous les changements ont été identifiés (attendus ou inattendus) et que tous les mécanismes de production des changements identifiés ont été expliqués. Pour réaliser ces différents tests empiriques, plusieurs méthodes s'offrent à l'évaluateur. Citons en exemple le *process tracing* et ses quatre tests : test du cerceau, test du pistolet fumant, test du fétu de paille et test doublement décisif. Le lecteur désireux d'en savoir plus sur les quatre tests du *process tracing* est invité à parcourir les travaux de Derek Beach et Rasmus B. Pedersen (par exemple leur publication intitulée « *Process-Tracing Methods : Foundations and Guidelines* », 2013) ou de David Collier (par exemple, son article intitulé « *Understanding Process Tracing* », 2011).

## ÉTAPE 4 : RÉDIGER UN RÉCIT PROVISOIRE DE CONTRIBUTION

Après avoir collecté et analysé les données nécessaires pour ajuster, avec un degré de confiance suffisant, la théorie du changement à la réalité du terrain, il est temps pour l'évaluateur de rédiger un récit provisoire de contribution. Le récit de contribution est un texte idéalement court précisant les changements observés et expliquant la contribution des activités de la politique et les autres contributions significatives aux changements observés (facteurs de support et facteurs externes). Activités de la politique, facteurs de support de ces activités et facteurs externes forment alors les éléments qui peuvent intégrer le « paquet causal » considéré comme suffisant pour produire le changement.



Pour affirmer une contribution de la politique publique aux changements, le récit de contribution s'exprime donc en degrés de confiance (la politique est probablement nécessaire et/ou suffisante pour produire un résultat) plutôt qu'en certitude (la politique est nécessaire et/ou suffisante pour obtenir un résultat).

## ÉTAPE 5 : CRITIQUER LE RÉCIT PROVISOIRE

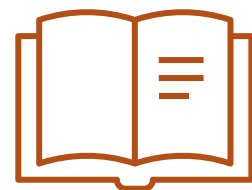


Une fois le récit provisoire rédigé, il faut en déterminer sa robustesse. Il est alors critiqué par un groupe indépendant<sup>10</sup>. Pour émettre un jugement, ce groupe doit avoir un accès aux données brutes : transcriptions d'entretiens ou données individuelles issues d'une enquête par exemple. La mise à disposition de ces données doit se dérouler dans le respect des lois et règlements sur la vie privée.

Ce groupe s'attache à vérifier que tous les éléments de la théorie du changement attendu ont été testés, que les preuves apportées sont solides et traçables et que des alternatives à la théorie du changement attendu (changements inattendus par les concepteurs, explications alternatives) ont été investiguées. Après avoir pris connaissance des critiques formulées par ce groupe indépendant, l'évaluateur réenclenche un rapide exercice de collecte et d'analyse des données nécessaires au renforcement du degré de confiance du récit.

## ÉTAPE 6 : RÉDIGER LE RÉCIT FINAL DE CONTRIBUTION

À ce stade, l'évaluateur réaménage le récit provisoire en fonction des résultats tirés des dernières analyses effectuées, pour aboutir à un récit final de contribution. Comme le suggère Quadrant Conseil (2017), « *le récit final est rédigé en réponse aux questions d'évaluation. Il met en avant les contributions les plus importantes dans un format court et lisible. Les aspects méthodologiques et en particulier la dimension systématique de l'analyse de contribution pourront utilement être renvoyés en annexe* ».



<sup>10</sup> La ou les personnes chargée(s) de composer ce groupe (il s'agit souvent de l'évaluateur) veille(nt) à y inclure des experts reconnus dans leur domaine, dont au moins un expert thématique qui connaît la politique publique évaluée et un spécialiste dans la mise en œuvre d'analyses de contribution. Elle(s) s'assure(nt) également que ces experts n'ont pas de conflits d'intérêt avec la politique évaluée.



## 4. Conclusion

En évaluation d'impact, l'analyse de contribution fait partie des approches basées sur la théorie. Ces approches sont particulièrement indiquées lorsque le commanditaire d'une évaluation souhaite en savoir plus sur les changements consécutifs à la mise en œuvre de la politique publique et comprendre comment et pourquoi la politique et son contexte contribuent à ces changements.

Si le commanditaire accompagne cette finalité d'apprentissage sur la politique publique d'une volonté d'en quantifier les effets nets (pour par exemple aider à la décision sur les budgets à allouer à la politique), il est alors pertinent d'implémenter également une approche basée sur un contrefactuel.

Par ailleurs, grâce à la triangulation des données issues de la mise en œuvre de ces deux approches, les résultats de l'évaluation se voient renforcés. Séduisante sur le papier, cette association n'est pas dépourvue de coûts importants (en particulier en matière de budget et de temps à y consacrer). La mise en œuvre de ces deux approches n'est donc profitable que si les avantages de cette association excèdent ses coûts.

## 5. Bibliographie

- Beach, D., Pedersen, R. (2013), « Process-Tracing Methods: Foundations and Guidelines », The University of Michigan Press ([https://www.researchgate.net/publication/287260232\\_Process-Tracing\\_Methods\\_Foundations\\_and\\_Guidelines](https://www.researchgate.net/publication/287260232_Process-Tracing_Methods_Foundations_and_Guidelines))
- Collier, D. (2011), « Understanding Process Tracing », *Political Science and Politics* 44, No. 4, University of California, Berkeley (<https://polisci.berkeley.edu/sites/default/files/people/u3827/Understanding%20Process%20Tracing.pdf>)
- Delahais *et al.* (2020), « Evaluators in transition », *Zeitschrift für Evaluation*, volume 19, issue 2, Waxmann Verlag GmbH ([https://www.researchgate.net/publication/343161733\\_Evaluators\\_in\\_Transition](https://www.researchgate.net/publication/343161733_Evaluators_in_Transition))
- Delahais, Th., Toulemonde, J. (2012), « Applying contribution analysis : Lessons from five years of practice », *in Evaluation*, SAGE ([https://www.researchgate.net/publication/254091561\\_Applying\\_contribution\\_analysis\\_Lessons\\_from\\_five\\_years\\_of\\_practice](https://www.researchgate.net/publication/254091561_Applying_contribution_analysis_Lessons_from_five_years_of_practice))
- Delahais, Th. (2023), « L'analyse de contribution », Fiche méthodologique n°43 du LIEPP, 2023, 6 p. (<https://sciencespo.hal.science/hal-04160696>)
- Mayne, J. (1999), « Addressing Attribution Through Contribution Analysis: Using Performance Measures Sensibly », Discussion paper (<https://publications.gc.ca/collections/Collection/FA3-31-1999E.pdf>)
- Mayne, J. (2001), « Addressing Attribution Through Contribution Analysis: Using Performance Measures Sensibly », *Canadian Journal of Program Evaluation* 16(1):1-24 (<https://utppublishing.com/doi/abs/10.3138/cjpe.016.001>)
- Mayne, J. (2015), « Useful Theory of Change Models », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 30.2, Fall, 119-142 ([https://www.researchgate.net/publication/279533296\\_Useful\\_Theory\\_of\\_Change\\_Models](https://www.researchgate.net/publication/279533296_Useful_Theory_of_Change_Models))
- Mayne, J. (2017), « Theory of Change Analysis : Building Robust Theories of Change », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 32.2, Fall, 155-173 ([https://www.researchgate.net/publication/321510354\\_Theory\\_of\\_Change\\_Analysis\\_Building\\_Robust\\_Theories\\_of\\_Change](https://www.researchgate.net/publication/321510354_Theory_of_Change_Analysis_Building_Robust_Theories_of_Change))
- Quadrant Conseil (2017), « L'analyse de contribution » (<https://www.quadrant-conseil.fr/resources/documents/Analysedecontribution.pdf>)
- Quadrant Conseil (2019), « Identifier, formuler et tester des hypothèses causales » ([https://www.quadrant-conseil.fr/ressources/outils/hypotheses\\_causales.pdf](https://www.quadrant-conseil.fr/ressources/outils/hypotheses_causales.pdf))





L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. D'une part, il est l'autorité statistique de la Région wallonne. Dans ce cadre, il a pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles en réponse aux besoins des utilisateurs wallons (monde socio-économique, environnemental et scientifique, société civile, institutions publiques).

Il coordonne à cette fin les activités du système statistique wallon. Il revêt par ailleurs la qualité d'autorité statistique de la Région au sein de l'Institut interfédéral de statistique. D'autre part, par sa mission générale d'aide à la décision, il produit des études et analyses diverses qui vont de la présentation de travaux statistiques et d'indicateurs à la réalisation de travaux d'évaluation de politiques publiques, de prospective et de prévision ainsi que de recherches et ce, dans tous les domaines de compétence de la Région.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2025